
**Micrographie — Microfiche transparente
de format A6 — Dispositions d'images**

iTeh STANDARD PREVIEW
Micrographics — Transparent A6 microfiche — Image arrangements
(standards.iteh.ai)

[ISO 9923:1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be3168f0-b6ad-4390-99ab-c6c4ccc9c46c/iso-9923-1994)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be3168f0-b6ad-4390-99ab-c6c4ccc9c46c/iso-9923-1994>



Sommaire

| | Page |
|-----|------|
| 1 | 1 |
| 2 | 1 |
| 3 | 2 |
| 4 | 2 |
| 4.1 | 2 |
| 4.2 | 3 |
| 4.3 | 4 |
| 4.4 | 4 |
| 5 | 5 |
| 5.1 | 5 |
| 5.2 | 5 |
| 5.3 | 5 |
| 5.4 | 5 |
| 5.5 | 5 |
| 5.6 | 5 |
| 5.7 | 5 |
| 5.8 | 6 |
| 6 | 6 |
| 6.1 | 6 |
| 6.2 | 6 |
| 6.3 | 6 |
| 6.4 | 7 |
| 6.5 | 7 |

iTech STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 9923:1994
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be3168f0-b6ad-4390-99ab-c6c4ccc9e46c/iso-9923-1994>

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

| | | |
|----------------|--|-----------|
| 7 | Microfiche monovue (plus communément utilisée pour l'enregistrement de plans, de cartes ou de dessins de grand format) | 7 |
| 7.1 | Dimensions | 7 |
| 7.2 | Marges inférieure et latérale | 7 |
| 8 | Traitement et conservation | 7 |
| 9 | Contrôle de la qualité des micro-images | 7 |
| 9.1 | Microfiches documentaires | 7 |
| 9.2 | Microfiches COM | 8 |
| 10 | Densité | 8 |
| Annexes | | |
| A | Autres microfiches à partition uniforme ou variable | 13 |
| B | Variations des caractéristiques dimensionnelles de la microfiche | 22 |
| C | Notes relatives aux microfiches en sortie d'ordinateur | 23 |

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9923:1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be3168f0-b6ad-4390-99ab-c6c4ccc9c46c/iso-9923-1994)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be3168f0-b6ad-4390-99ab-c6c4ccc9c46c/iso-9923-1994>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9923 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 171, *Micrographie et mémoires optiques pour l'enregistrement, le stockage et l'utilisation des documents et des images*.

Cette première édition annule et remplace l'ISO 2707:1980, l'ISO 2708:1980 et l'ISO 5126:1980.

Les modifications majeures apportées par rapport à ces normes sont les suivantes:

- les microformes documentaires, à partition uniforme et à partition variable, ainsi que les microfiches COM font l'objet d'une norme unique;
- les partitions 49, 98, 270 ou 420 images ainsi que la microfiche monovue figurent dans le corps de la norme;
- les partitions uniformes 30, 60, 63, 84, 208, 210, 325 images, et les partitions variables 2, 4, 8, 16, 32, 64 images figurent en annexe;
- les partitions 270 et 420 images peuvent être utilisées pour le microfilmage de documents originaux (échelle de réduction 1:48);
- le mode de la pagination de l'index a été modifié.

Les annexes A, B et C de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

Micrographie — Microfiche transparente de format A6 — Dispositions d'images

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les caractéristiques de la microfiche transparente de format A6 — documentaire et COM — destinées aux échanges internationaux d'informations et à la micro-édition.

Elle est applicable à la microfiche à partition uniforme 49, 98, 270 ou 420 images, et à la microfiche monovue.

Suivant les prescriptions, la microfiche peut être d'aspect positif ou d'aspect négatif.

Une annexe prescrit les caractéristiques des microfiches à partition uniforme 30, 60, 63, 84, 208, 210 et 325 images, et des microfiches à partition variable 2, 4, 8, 16, 32 et 64 images utilisables pour certaines applications.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 446:1991, *Micrographie — Caractère ISO et mire ISO no. 1 — Description et utilisation.*

ISO 543:1990, *Photographie — Films photographiques — Spécifications pour le film de sécurité.*

ISO 3334:1989, *Micrographie — Mire de résolution ISO no. 2 — Description et utilisation.*

ISO 4330:1987, *Photographie — Détermination de l'incurvation des films photographiques.*

ISO 5123:1984, *Documentation — En-têtes des microfiches des monographies et des publications en série.*

ISO 5466:1992, *Photographie — Films photographiques de sécurité traités — Directives pour l'archivage.*

ISO 6148:1993, *Photographie — Dimensions des films — Micrographie.*

ISO 6196-1:1993, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 01: Termes généraux.*

ISO 6196-2:1993, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 02: Disposition des images et modes de prise de vue.*

ISO 6196-3:1983, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 03: Traitement photographique.*

ISO 6196-4:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 04: Supports et conditionnement.*

ISO 6196-5:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 05: Qualité, lisibilité, contrôle.*

ISO 6196-6:1992, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 06: Matériels.*

ISO 6196-7:1992, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 07: Micrographie informatique.*

ISO 6199:1991, *Micrographie — Micrographie des documents sur films argentiques de 16 mm et 35 mm — Techniques opératoires.*

ISO 6200:1990, *Micrographie — Microformes documentaires gélatino-argentiques de première génération — Spécifications des densités.*

ISO 8126:1986, *Micrographie — Films diazoïques et vésiculaires — Densité visuelle — Spécifications.*

ISO 8514-1:1992, *Micrographie — Microformes COM alphanumériques — Contrôle de la qualité — Partie 1: Caractéristiques du cadre de surimpression et des données-test.*

ISO 8514-2:1992, *Micrographie — Microformes COM alphanumériques — Contrôle de la qualité — Partie 2: Méthode.*

ISO 9878:1990, *Micrographie — Symboles graphiques applicables à la micrographie.*

ISO 10196:1990, *Micrographie — Recommandations pour la création des documents originaux.*

ISO 10602:1993, *Photographie — Film de type gélatino-argentique noir et blanc traité — Spécifications pour la stabilité.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 6196 s'appliquent.

4 Caractéristiques de base des microfiches

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1 Film vierge

Le film utilisé pour la prise de vue et la duplication peut être soit du film en rouleau, qui sera ensuite coupé aux dimensions de la microfiche, soit du film en feuille. Il doit être conforme à l'ISO 543, l'ISO 6148 et l'ISO 10602.

4.1.2 Dimensions de la microfiche

Les dimensions extérieures de la microfiche, après traitement, mesurées à partir du coin de référence, doivent être les suivantes:

$$105 \begin{matrix} 0 \\ -0,75 \end{matrix} \text{ mm} \times 148 \begin{matrix} 0 \\ -1 \end{matrix} \text{ mm}$$

Les tolérances doivent être mesurées lorsque le film est parvenu à son point d'équilibre, après le traitement, à une température de $23 \text{ °C} \pm 2 \text{ °C}$ et une humidité relative située entre 45 % et 55 %.

Les variations de dimensions dues à la finition du film vierge ont été prises en compte pour déterminer les tolérances. D'autres changements de dimensions peuvent se produire avec le vieillissement, notamment pour les films sur support en ester de cellulose. Des changements temporaires dus à la température et à l'humidité sont également possibles (voir annexe B et ISO 6148).

Les microfiches coupées au format A6 avant le traitement sont susceptibles de ne pas rentrer dans les tolérances ci-dessus après le traitement, les températures élevées nécessaires à celui-ci étant à même de provoquer un allongement ou un rétrécissement du film.

4.1.3 Identification du côté de la couche sensible

Afin de faciliter la duplication par contact d'une microfiche, une encoche ou un coin coupé peuvent servir à identifier le côté de la couche sensible de la microfiche.

La couche sensible se trouve face à l'observateur lorsqu'il tient la feuille de film vierge ou la microfiche avec les grands côtés à la verticale, l'encoche ou le coin coupé se trouvant dans le coin supérieur droit.

Lorsqu'il y a une encoche, celle-ci doit être pratiquée sur le petit côté de la feuille, près de l'angle approprié. L'encoche peut avoir une forme quelconque, mais sa profondeur par rapport au bord de la microfiche ne doit pas dépasser 1,6 mm.

Lorsqu'il y a un coin coupé, celui-ci doit être fait uniquement dans l'angle approprié de la zone d'en-tête. Les dimensions nominales de ce coin doivent être de 4 mm le long du plus grand côté de la microfiche, et de 4 mm le long du plus petit côté.

4.1.4 Équerrage

L'équerrage et la rectitude des bords d'une feuille de film donnée doivent être contrôlés en plaçant cette feuille entre deux rectangles parfaits dont l'un est coupé aux tolérances dimensionnelles minimales, et l'autre aux tolérances maximales prescrites dans la présente Norme internationale. Aucun point du contour de la feuille ne doit s'inscrire à l'intérieur du plus petit rectangle ou dépasser le plus grand rectangle (voir 4.2.1 pour les dimensions).

NOTE 1 Il est possible que certains procédés de duplication, tels que les procédés thermiques, ne permettent pas de satisfaire à ces prescriptions; dans ce cas, les microfiches peuvent s'avérer inexploitable avec des systèmes automatisés.

4.1.5 Épaisseur

L'épaisseur maximale du film utilisé pour la microfiche doit être de 0,22 mm et l'épaisseur minimale de 0,10 mm.

4.1.6 Arrondissement des coins

Les coins de la microfiche, à l'exception de ceux ayant été coupés, peuvent être arrondis. Dans ce cas, on ne doit pas enlever plus de 3 mm sur les deux côtés formant les coins.

4.1.7 Incurvation

Placer en position convexe une microfiche entièrement traitée, coupée aux dimensions de la microfiche de distribution, sur une surface plane pendant au moins 6 h dans une atmosphère dont la température est de $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et l'humidité relative de $(50 \pm 5)\%$. À l'issue de ce temps, aucune partie de la microfiche ne doit être à plus de 6,5 mm au-dessus de la surface plane (voir ISO 4330:1987, méthode d'essai C).

4.2 En-tête

4.2.1 Zone d'en-tête

La zone d'en-tête de la microfiche, située au-dessus du bloc d'images, doit être réservée à la couche titre, à des éléments d'identification et à des références lisibles à l'œil nu. Les dimensions des zones correspondant aux différentes partitions figurent dans les tableaux 1 et A.1.

Lorsque la hauteur de la zone d'en-tête est insuffisante, on peut utiliser la zone allouée à la ou aux premières rangées entières d'images. Dans ce cas, l'identification des cadres d'images, prescrite en 4.3, doit rester inchangée.

4.2.2 Disposition de l'en-tête

La zone d'en-tête peut être divisée en trois zones distinctes conformément à la figure 1. La longueur respective de ces zones est laissée à l'initiative des utilisateurs (voir ISO 5123).

4.2.2.1 Zone d'identification

Cette zone doit servir à l'identification de la microfiche et aux mentions de confidentialité de son contenu.

4.2.2.2 Zone bibliographique

Cette zone est réservée aux éléments bibliographiques précisant le contenu de la microfiche.

Lorsqu'une information plus complète est nécessaire, par exemple pour le classement et le catalogage, utiliser les premiers cadres d'image de la microfiche.

Les mentions de copyright doivent figurer au bas de cette zone.

4.2.2.3 Zone de numérotation

Les caractères lisibles par machine et les codes optiques doivent être mis en haut de cette zone, à droite, leur hauteur ne dépassant pas la dimension prescrite dans le tableau 1 (voir figures 3 à 6).

La numérotation séquentielle de la microfiche dans une série doit figurer dans cette zone. Lorsque des caractères lisibles par machine et des codes optiques sont utilisés, les numéros séquentiels doivent être placés dans l'angle supérieur gauche.

Les microfiches d'une série doivent être numérotées dans l'ordre séquentiel. Le numéro d'ordre peut se présenter sous forme d'une fraction, dont le numérateur représente la position dans la série et le dénominateur le nombre total de microfiches composant la série (par exemple 1/5, 2/5, ... 5/5). Si le nombre total de microfiches ne peut être prévu, le dénominateur peut être remplacé par un tiret (-).

Lorsque la dernière microfiche de la série est créée, son dénominateur doit correspondre au nombre total de microfiches composant la série (par exemple 1/-, 2/-, ... 12/12). Le dénominateur peut éventuellement être remplacé par la lettre F («fin» ou «finish», par exemple 12/F).

| | | |
|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| ZONE D'IDENTIFICATION | ZONE BIBLIOGRAPHIQUE | ZONE DE NUMÉROTATION |
|--------------------------|-------------------------|-------------------------|

Figure 1 — Présentation de la zone d'en-tête

Tableau 1 — Dimensions des microfiches

Dimensions en millimètres

| Nombre de cadres | Zone d'image ¹⁾ | Dimensions du cadre ²⁾ | Nombre de rangées | Nombre de colonnes | Largeur maximale de la zone d'en-tête | Marge inférieure | Marge gauche | Numéro de figure |
|------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------------|---------------------------------------|----------------------------------|--------------|------------------|
| 49 | 87,5 × 140 | 12,5 × 20 | 7 | 7 | 12,25 | 4 ± 0,5 | 4 ± 0,5 | 3 |
| 98 | 87,5 × 140 | 10 × 12,5 | 7 | 14 | 12,25 | 4 ± 0,5 | 4 ± 0,5 | 3 |
| 270 | 93,75 × 139,5 | 6,25 × 7,75 | 15 | 18 | 6 | 4 ± 0,5 | 4 ± 0,5 | 4 |
| 420 | 93,75 × 140 | 5 × 6,25 | 15 | 28 | 6 | 4 ± 0,5 | 4 ± 0,5 | 5 |
| 1 | 95 × 133 | 95 × 133 | — | — | 8,25 | 0,5 ^{+0,2} ₀ | 7,5 ± 0,25 | 6 |

1) La zone d'image ne comprend pas l'en-tête.
2) Il est possible d'avoir sur une même microfiche des cadres d'image simples et doubles.

4.2.3 Caractères de l'en-tête

L'en-tête peut être écrit sur un fond clair avec des graphismes sombres (aspect positif) ou sur un fond sombre avec des graphismes clairs (aspect négatif).

Tout le texte constituant l'en-tête doit être en position normale de lecture et être lisible à l'œil nu. La hauteur des caractères ne doit pas être inférieure à 1,6 mm.

4.2.4 Bande de couleur

L'application d'une bande de couleur au dos de la zone d'en-tête est facultative. Lorsqu'elle existe, elle ne doit pas accroître l'épaisseur de la microfiche de plus de 0,01 mm.

NOTE 2 La couleur de cette bande peut empêcher de dupliquer l'en-tête.

4.3 Identification des cadres d'image

Lorsque des coordonnées sont utilisées pour identifier l'emplacement des micro-images, il convient que les rangées soient identifiées par des lettres, et les colonnes par des nombres.

En commençant par la rangée du haut, sous la zone d'en-tête, il est bon que la première rangée soit iden-

iTeh STANDARD PREVIEW
(standard not final)

ISO 9923:1994
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bc5168f0-66ad-4390-99ab-c6c4ccc9c46c/iso-9923-1994>

tifiée par A, sauf si elle est occupée par la zone d'en-tête, auquel cas la première rangée sous la zone d'en-tête est identifiée par B. En commençant par le coin gauche, il convient que la première colonne porte le numéro 1, la seconde le numéro 2, etc. (voir figures 3 à 5).

Les coordonnées peuvent figurer sur la microfiche. Dans ce cas, elles doivent être placées dans les marges (les lettres à gauche et les nombres en bas) ou dans la partie inférieure de la zone d'en-tête. Les coordonnées peuvent être placées dans la zone d'image ou en dessous.

NOTE 3 Lorsque les coordonnées sont placées dans la marge inférieure, elles peuvent gêner les appareils de coupe et les duplicateurs automatiques.

4.4 Repère de coupe

Lorsque la microfiche comporte un repère de coupe permettant la coupe automatique de microfiches à partir d'un film en rouleau, ce repère de coupe doit être un carré au minimum de 3 mm de côté, dont le centre doit être situé à 32 mm ± 0,2 mm du coin de référence de la microfiche à couper, le bord inférieur du carré étant à moins de 0,2 mm du bord inférieur de la microfiche (voir figures 3 à 5).

5 Partitions 49 et 98 images (communément utilisées pour les microfiches documentaires)

5.1 Dimensions et partitions du bloc d'images

Les dimensions et les partitions du bloc d'images en 49 et 98 images sont indiquées dans le tableau 1 et à la figure 3.

5.2 Marges inférieure et latérale

La largeur des marges inférieure et latérale gauche de la microfiche doit être de $4 \text{ mm} \pm 0,5 \text{ mm}$, comme indiqué dans le tableau 1.

5.3 Disposition et orientation des micro-images

Il est recommandé de placer la première micro-image dans le coin supérieur gauche du bloc d'images et les cadres suivants doivent se succéder de gauche à droite et de haut en bas, soit de rangée en rangée (pagination horizontale), soit de colonne en colonne (pagination verticale). Il est possible de microfilmer deux ou plusieurs pages simultanément à partir de pages adjacentes ou d'originaux placés verticalement, selon que l'on microfilme en pagination horizontale ou verticale.

En règle générale, la pagination verticale n'est pas recommandée pour les microfiches documentaires. Elle peut toutefois être utilisée à titre exceptionnel. Lorsqu'il s'agit de langues se lisant de droite à gauche, ou de langues orientales, la première micro-image de la première page doit être placée dans le coin supérieur droit du bloc d'images.

Lorsque la microfiche est tenue de telle sorte que l'en-tête soit horizontal, en position de lecture normale, les micro-images doivent être également en position de lecture normale. Lorsqu'il n'est pas possible d'enregistrer le document de cette façon, le texte doit être orienté dans le cadre d'image à 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Une marge d'au moins $0,12 \text{ mm}$ doit être laissée entre la zone d'image et le bord du cadre d'image.

5.4 Échelle de réduction

Il est recommandé d'utiliser pour la prise de vue de microfiches documentaires une échelle de réduction de 1:24, bien que l'échelle 1:48 soit de plus en plus souvent utilisée pour des documents adaptés et avec

des caméras et des duplicateurs de très bonne qualité. D'autres échelles de réduction peuvent être choisies en fonction du format, de la dimension des graphismes et de la qualité générale du document original.

5.5 Image-témoin technique

Chaque microfiche documentaire doit comporter une image-témoin technique, sauf lorsque celle-ci rendrait nécessaire l'utilisation d'une microfiche-suite pour avoir la totalité du document original. Cette image doit contenir

- une mire ISO n° 1 ou n° 2 conforme à l'ISO 446 ou à l'ISO 3334;
- l'indication de l'échelle de réduction utilisée pour la prise de vue (par exemple 1:24), de préférence lisible à l'œil nu.

Elle peut également contenir

- une échelle centimétrique;
- des pavés de 90 %, 50 % et 6 % de réflexion, donnant des images d'au moins $2 \text{ mm} \times 2 \text{ mm}$;
- tout autre renseignement utile.

Cette image-témoin doit être enregistrée soit dans le cadre d'image qui suit la dernière image du document enregistré, soit dans le premier cadre d'image.

5.6 Index

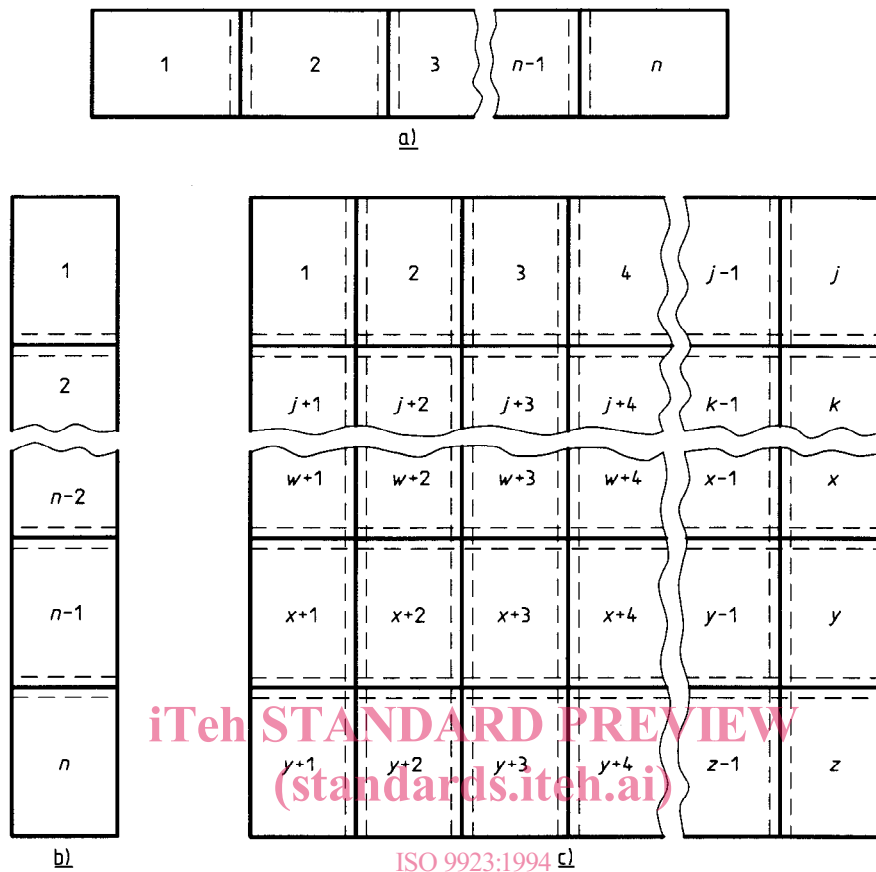
Lorsque la microfiche comporte un index, il est recommandé que l'image de celui-ci occupe le dernier cadre d'image dans le coin inférieur droit du bloc d'images. Si l'index comporte plusieurs pages, celles-ci doivent se suivre de droite à gauche, ou de bas en haut, selon le mode de pagination.

NOTE 4 Cette méthode d'indexation est maintenant communément appliquée et diffère de celle exposée dans l'ISO 2707 à l'origine.

5.7 Prise de vue des documents de grand format

Un document trop grand pour être filmé dans un seul cadre d'image peut être filmé dans un cadre double.

Un document trop grand pour être enregistré en une seule prise de vue, peut être filmé par séquences avec une zone de recouvrement d'environ 25 mm , selon la méthode A, B ou C de la figure 2.



<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/be3168f0-b6ad-4390-99ab->

Figure 2 — Séquences de prises de vues fragmentées à partir de documents de grand format

5.8 Symboles

Les symboles à utiliser pour préparer les documents originaux, signaler les anomalies des originaux ou de la microfiche et pour donner des instructions nécessaires à l'exploitation doivent être conformes à l'ISO 9878.

6 Partitions 270 et 420 images [communément utilisées pour les microfiches en sortie d'ordinateur (COM)]

6.1 Dimensions et partitions du bloc d'images

Les dimensions et les partitions du bloc d'images sont indiquées dans le tableau 1 et aux figures 4 et 5 (voir aussi l'annexe A pour des formats supplémentaires).

6.2 Marges inférieure et latérale

La largeur des marges inférieure et latérale gauche doit être de $4 \text{ mm} \pm 0,5 \text{ mm}$, comme indiqué dans le tableau 1 et à la figure 5.

6.3 Disposition et orientation des micro-images

Il est recommandé de placer la première micro-image dans le coin supérieur gauche du bloc d'images. Les cadres d'images suivants doivent se succéder de gauche à droite et de haut en bas, soit de rangée en rangée (pagination horizontale), soit de colonne en colonne (pagination verticale). La pagination verticale est caractéristique des microfiches en sortie d'ordinateur.

Lorsque la microfiche est tenue de telle sorte que l'en-tête soit horizontal, en position de lecture normale, les micro-images doivent être également en position de lecture normale.

Une marge d'au moins 0,12 mm doit être laissée entre la zone d'image et le bord du cadre d'image.

6.4 Échelle de réduction

L'échelle de réduction effective utilisée pour l'enregistrement des microfiches en sortie d'ordinateur en partitions de 270 et 420 images doit être 1:48 (voir annexe C).

6.5 Index

Lorsque la microfiche comporte un index, il est recommandé que l'image de celui-ci occupe le dernier cadre d'image dans le coin inférieur droit du bloc d'images. Si l'index comporte plusieurs pages, celles-ci doivent se suivre de droite à gauche, ou de bas en haut, selon le mode de pagination.

7 Microfiche monovue (plus communément utilisée pour l'enregistrement de plans, de cartes ou de dessins de grand format)

7.1 Dimensions

Les dimensions sont indiquées dans le tableau 1 et à la figure 6.

7.2 Marges inférieure et latérale

La largeur de la marge inférieure doit être de $0,5^{+0,2}_0$ mm.

La largeur des marges latérales gauche et droite doit être de $7,5 \text{ mm} \pm 0,25 \text{ mm}$.

8 Traitement et conservation

Les conditions de traitement et de conservation sont définies dans l'ISO 5466 et l'ISO 10602.

9 Contrôle de la qualité des micro-images

Lorsque la microfiche est examinée selon la méthode décrite dans l'ISO 446 et l'ISO 3334, les caractères de la mire figurant dans l'image-témoin technique doivent pouvoir être lus, conformément au tableau 2, pour les première et deuxième générations et pour une copie de distribution. La copie de distribution est une microfiche dont on doit encore pouvoir obtenir un tirage présentant les qualités requises.

9.1 Microfiches documentaires

Pour de plus amples informations concernant les méthodes utilisées pour définir la lisibilité minimale (résolution) des micro-images, voir la méthode de l'indice de qualité et la classe optique dans les annexes C et D de l'ISO 6199:1991.

La qualité des micro-images dépend aussi de la qualité des originaux. Des recommandations concernant la création des originaux sont indiquées dans l'ISO 10196.

Tableau 2 — Valeurs minimales de lisibilité (valeurs de résolution)

| Échelle de réduction | | | Numéro de caractère ISO n° 1 devant être lu | | | Élément de mire ISO n° 2 devant être lu | | |
|----------------------|----------|----------|---|---------------------------|--------------|---|---------------------------|--------------|
| Nominale | Minimale | Maximale | 1 ^{re} génération | 2 ^e génération | Distribution | 1 ^{re} génération | 2 ^e génération | Distribution |
| 1:10 | 1:9 | 1:11 | 45 | 50 | 56 | 9,0 | 8,0 | 7,1 |
| 1:12 | 1:11 | 1:14 | 50 | 56 | 63 | 8,0 | 7,1 | 6,3 |
| 1:16 | 1:14 | 1:17 | 56 | 63 | 71 | 7,1 | 6,3 | 5,6 |
| 1:18 | 1:17 | 1:20 | 63 | 71 | 80 | 6,3 | 5,6 | 5,0 |
| 1:22 | 1:20 | 1:23 | 71 | 80 | 90 | 5,6 | 5,0 | 4,5 |
| 1:24 | 1:23 | 1:28 | 80 | 90 | 100 | 5,0 | 4,5 | 4,0 |
| 1:30 | 1:28 | 1:33 | 90 | 100 | 112 | 4,5 | 4,0 | 3,6 |
| 1:36 | 1:33 | 1:38 | 100 | 112 | 125 | 4,0 | 3,6 | 3,2 |
| 1:40 | 1:38 | 1:44 | 112 | 125 | 140 | 3,6 | 3,2 | 2,8 |
| 1:48 | 1:44 | 1:52 | 125 | 140 | 160 | 3,2 | 2,8 | 2,5 |